

solennellement inaugurée par S. E. Mgr Macchi, en présence des autorités civiles et religieuses.

Il paraît certain que la nomination de l'évêque d'Ogdensburg n'est pas encore faite. On sait que les deux tiers des catholiques de ce diocèse sont canadiens français, et revendiquent le choix d'un compatriote. Lorsqu'il a été connu que la nouvelle de la nomination du Père Gabriel était fautive, plusieurs curés canadiens du diocèse d'Ogdensburg ont cru devoir publier la déclaration suivante :

" Nous nous bornons, pour le moment, à déclarer emphatiquement que la nomination de M. Gabriel choquera les sentiments nationaux des Canadiens des Etats-Unis, dans ce que ces sentiments ont de plus délicat et de plus intime. Si elle avait malheureusement lieu, cette nomination serait considérée comme un refus pur et simple du St Siège d'écouter favorablement les justes réclamations des Canadiens.

" En outre, des informations venues de personnes qui connaissent intimement le Père Gabriel, nous le pré-sentent à justes titres comme un prêtre savant et vertueux, mais le rendent redoutable au principe de la conservation des langues nationales et favorable à l'anglicisation. " .....

M. l'abbé Levasseur, vicaire à la Riv.-du-Loup (en bas), est parti dernièrement pour Chicago, où il exercera dorénavant le ministère.

## LORETTE ET LA SAINTE MAISON

(Suite et fin.)

L'heureux peuple de Récanati s'empresse de renfermer la Sainte Maison de Lorette dans l'enceinte d'un temple assez vaste. Ce temple dura environ 140 ans jusqu'au Pontificat de Paul II, qui fit construire, comme je l'ai dit plus haut, en 1664, la magnifique Basilique que nous voyons encore aujourd'hui.

Les différentes translations de la Sainte Maison de Lorette sont attestées par d'innombrables documents, prouvées par une constante tradition et plusieurs décrets de saints Pontifes, puis confirmées par l'affluence extraordinaire des pèlerins, la vénération dont est l'objet ce sanctuaire sacré et les nombreux miracles qui s'y opèrent chaque jour.

### MOTIFS DE LA TRANSLATION DE LA SAINTE MAISON.

Parmi les différents motifs qui durent induire la Divine Providence à transférer ailleurs la Sainte Maison de Nazareth, on peut sans doute énumérer les suivants. Faire éclater d'abord la gloire de Dieu aux yeux des croyants et des infidèles eux-mêmes, et, on second lieu, glorifier plus hautement la Mère du Sauveur.